



Conseil général de Rennaz

Avez-vous envie de prendre part activement aux décisions de votre Commune ?

Nous vivons dans un petit village campagnard à échelle humaine de moins de 1'000 habitants. C'est pour cela que sur le plan politique législatif, nous avons un **Conseil général. Chaque habitant de Rennaz ayant le droit de vote peut y participer, sans se faire élire et sans faire partie d'un parti politique.** Cela est donc plus souple et moins contraignant qu'une élection formelle à un Conseil communal.

Les avantages

Vous pouvez participer à la vie du village et exprimer vos opinions en toute liberté, tout en influençant le développement futur de Rennaz.

C'est également l'occasion de faire des connaissances sympathiques. Il est très agréable, lorsque l'on se promène de rencontrer des gens que l'on connaît et de tailler une « petite bavette » ; on est alors loin de l'anonymat des grandes villes.

Les tâches

Vous devez participer :

- aux 3 à 5 séances annuelles qui ont lieu traditionnellement les jeudis soir.
- à des commissions de 3 à 5 membres pour analyser un préavis déposé par la Municipalité. Un rapport est ensuite présenté au Conseil général afin d'aider les conseillères et conseillers à prendre leur décision au moment du vote du préavis.

Vous pouvez également rejoindre :

- la Commission d'animation du village pour animer les fêtes principales de l'année pour la plus grande joie des enfants et des plus grands ;
- les commissions liées à la Municipalité ;
- les commissions ou les représentations dans les associations intercommunales.

Vous trouvez les détails des commissions sur www.rennaz.ch

Bon à savoir !

Un jeton de présence par séance du Conseil général, ainsi que des indemnités par heure de commission sont versés à chaque fin d'année législative.

Avons-nous piqué votre curiosité ? Nous l'espérons vivement !

C'est avec plaisir que nous restons à votre disposition pour répondre à toutes questions ou demandes d'informations.

Pour le bureau du Conseil général

Le Président	La Secrétaire
Yvan Burnier	Valérie Teissl
079 253 91 96	079 632 75 04
conseil@rennaz.ch	